

LE P'TIT CURIEUX



Départ de
la directrice générale
p.3



Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

Nouveau CA pour
la SSJB de
Saint-Lucien p.14



Des loisirs
abondants
p. 16

Volume 13
Édition printemps 2017



Maintenant
printemps
p.2



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN
www.saint-lucien.ca

MOT DU COORDONNATEUR

Prochaine parution
Vous devez nous faire
parvenir vos articles ou
vos annonces pour le
prochain numéro avant le
1^{er} juin 2017.

Le p'tit Curieux est rendu
possible grâce à la
participation financière
de la municipalité de
Saint-Lucien.

Équipe du journal

François Bernard
Coordonnateur
819.397.4616

Ghislaine B. Lampron
Rédaction
819.397.5664

David Gauthier
Infographie
819.397.2603



Bonjour,

Encore une fois le P'tit curieux vient d'arriver chez vous en vous apportant les dernières nouvelles de votre municipalité et des organismes qui en font partie.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je me sens différent dans cette période de l'année. Les journées s'allongent, le soleil se fait plus chaud, le temps des sucres est arrivé et la nature se réveille après quelques mois de repos.

Il me semble que j'ai plus le goût de bouger, d'entreprendre ou réaliser des projets. Si vous êtes comme moi, n'hésitez surtout pas à commencer ou à vous impliquer dans un projet ou pourquoi pas dans un organisme de notre milieu pour faire en sorte que nous ayons plus de vie dans notre municipalité. Je suis convaincu que vos talents et vos capacités sauraient faire une différence.

Vous trouverez dans ce numéro, comme à l'habitude, des nouvelles de votre Municipalité, de votre école, des Loisirs OTJ, des Fermières, de la FADOQ, de la Société St-Jean-Baptiste et de la Fabrique.

Je vous souhaite un printemps des plus heureux, rempli de renouveau dans votre vie de tous les jours. Que le soleil que vous avez en chacun de vous puisse illuminer et réchauffer les gens qui vous entourent.

Bonne lecture

François Bernard, coordonnateur

MOT DU MAIRE



Luciennois, Luciennoises,

Beaucoup de choses se sont passées depuis notre la dernière parution de votre P'tit Curieux. Soulignons tout d'abord la réalisation de la Féerie de Noël à Saint-Lucien qui fut couronné de succès grâce à une super équipe de bénévoles mais surtout grâce à votre participation en grand nombre. Puis, après un mois de janvier fort occupé, il y eut le départ de notre directrice générale, Madame Lalancette, qui après plus de 30 ans de loyaux et précieux services a décidé de réorienter sa carrière. Nous lui souhaitons tout le succès espéré dans ses nouveaux défis et la remercions chaleureusement pour toutes ses années où elle s'est dévouée au service de toute notre population.

Nous devrions être en mesure de trouver la personne pour lui succéder dans les prochaines semaines et ainsi continuer à faire avancer des dossiers très importants tels que la municipalisation des chemins privés, l'acquisition de l'église, le manque de locaux pour nos organismes et nos élèves et tous les dossiers reliés à notre dernière planification stratégique.

Dans le dossier de la fibre optique, les travaux vont bon train avec la MRC. Je vous tiendrez au courant au fur et à mesure des développements.

Je vous invite à communiquer avec moi ou à prendre rendez-vous pour me rencontrer si vous avez des questions ou des suggestions pour améliorer la qualité de vie dans notre municipalité ou son développement économique.

Au plaisir de vous rencontrer

François Bernard, maire

MOT DE L'EX-DIRECTRICE GÉNÉRALE

MERCI À TOUS

Au cours d'une vie, nous nous engageons selon nos intérêts, nos aptitudes et nos passions auprès de différentes équipes.

Que ce soit une famille, des amis, des organismes, une communauté, etc. où nous avons tous un rôle clé à jouer afin qu'elle évolue selon nos valeurs. En étant accueillant, à l'écoute, respectueux et en nous entraînant, nous pouvons faire évoluer n'importe quelle équipe graduellement vers le sommet.

Je me considère favorisée d'avoir partagé des moments avec plusieurs d'entre vous lesquels sont inestimables pour mon évolution personnelle. Je désire demeurer une personne accessible et au sein de la communauté de Saint-Lucien. Je conserve un rôle important soit **une citoyenne LUCIENNOISE**.

Au plaisir de vous côtoyer à nouveau

Lynda Lalancette



MOT DE L'INSPECTEUR



Bonjour à toutes et à tous,

La saison estivale arrive bientôt et certains propriétaires riverains d'un cours d'eau ou d'une rivière auront le désir d'entamer des travaux d'embellissements ou de stabilisations des rives.

Je vous rappelle qu'il existe une politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et qu'un permis est obligatoire pour la réalisation de ces travaux.

Simple rappel.

- **Permis** : vous devez demander un permis pour tout genre de travaux sur votre propriété, rénovation, construction et installation de piscine qu'elle soit creusée, hors -terre ou gonflable.
- **Abri temporaire pour automobile (tempo)** : il est permis d'installer un abri temporaire pour automobile (tempo) du 15 octobre d'une année jusqu'au 15 avril de l'année suivante.
- **Gros rebut** : il y aura cueillette de gros rebut le lundi 15 mai 2017, de plus, l'écocentre est à votre disposition pour recueillir différents objets encombrants (réfrigérateurs, congélateurs, matériaux de construction, pneus, batteries et produits toxiques) qui ne pourront être ramassés à cette date.
- **Roulotte et tente roulotte de voyage** : il est interdit l'usage de roulotte ou tente roulotte sur le territoire de la municipalité. Seul l'entreposage est permis sur un terrain déjà construit d'un bâtiment principal (résidence).
- **Nuisances à la personne et la propriété** : il est interdit de laisser sur un terrain de la ferraille, des pneus, des véhicules automobiles hors d'état de fonctionner ou pièces, matériaux de construction ou tout autre rebut ou objet de quelque nature que ce soit.

De plus, je vous informe que la tonte du gazon doit obligatoirement être faite quatre fois l'an soit : juin, juillet, août et septembre.

Nous comptons sur votre collaboration et vous souhaitons une belle saison estivale.

Alain Turcotte,

Bur. : 819-850-1678

Inspecteur municipal

Cell. : 819-388-4679

PETITES ANNONCES

A vendre

- Un fusil à peinture électrique de marque LEMMER SUPER L-300. Faites une offre
- Une remorque (trailer) à bois en 8 pieds. Très solide. Prix : 150.00\$
- Une machine à faire des filets sur tuyaux (manuelle). Prix à discuterTel : 819-397-2973

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Lucien sait s'amuser...

...Et nous l'avons prouvé le 16 décembre dernier !

La soirée a connu un vif succès et il n'est jamais trop tard pour souligner la fierté suscitée et le plaisir partagé.

À -28 degrés, nous étions plus de 150 personnes entassées autour des foyers improvisés ou « accrochés » les uns aux autres pour danser et « se faire aller ». La musique et le caribou y auraient-ils été pour quelque chose ? Et que dire du feu d'artifice qui malgré le « serin tombant » a provoqué des Oh! et des Ah! au grand plaisir des enfants et au grand bonheur des organisateurs !!!

Je me fais la porte-parole des policiers, qui devaient assurer l'ordre et la sécurité lors de cette soirée, qui ont félicité les personnes présentes d'avoir su fêter sans s'emporter.

Il n'est jamais trop tard pour remercier les bénévoles organisateurs comme certains des participants qui se sont offerts pour aller reconduire s'il le fallait quelques-uns des nôtres qui ont trop apprécié le caribou.

Merci aussi à vous qui avez respecté tous ces beaux sapins décorés : pas de bris ni vandalisme... seul le respect du travail investi !

Ça donne le goût de réaliser à nouveau l'activité...

Diane Bourgeois, conseillère municipale

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 décembre 2016

-Démission de Mme Suzanne Pinard-Lebeau: La directrice générale indique que Mme Pinard-Lebeau a démissionné de son poste de mairesse en date du 5 décembre 2016. Ayant moins d'un an d'ici la prochaine élection générale, dans les 15 jours, le Conseil peut indiquer qu'il désire une élection partielle pour combler ce poste ou de procéder à une **élection en cooptation dans les 30 jours**. Résolu à l'unanimité de procéder à une élection en cooptation pour combler le poste de maire au sein du Conseil. La directrice générale agit comme présidente d'élection et demande aux élus intéressés de poser leur candidature. Les élus intéressés sont : François Bernard, élu au **La présidente d'élection proclame au poste de maire M. François Bernard**. La directrice

générale procède à l'assermentation de la personne élue.

M. le maire remercie Mme Suzanne Pinard-Lebeau pour les 7 années données à la Municipalité de Saint-Lucien, désirant toujours améliorer la qualité de vie et d'augmenter l'appartenance de ses citoyens sans compter son temps et ses efforts. Il mentionne également divers dossiers ayant été menés à terme grâce à la détermination de Mme Pinard-Lebeau. Il termine par un souhait de bonne retraite.

-Liste des comptes impayés: Résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière transmette la liste des propriétés, telle qu'approuvée par ledit Conseil, soient les comptes ayant des arrérages pour l'année 2015 et précédentes, à la MRC Drummond pour que le processus de **vente pour taxes** soit effectué. Également résolu que si les

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

dettes de l'année 2015 et précédentes sont réglées en totalité, soit en argent ou par mandat poste, **avant la transmission à la MRC de Drummond** (qui est reportée en mars 2017) et qu'un arrangement raisonnable est pris pour les arrérages de l'année 2016, la vente pourra alors être annulée. Six dossiers ayant des arrérages moindre que 20\$ lors de la présentation ont été également retirés de la procédure. Résolu par le fait même que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un ou ayant été déterminés par l'édit Conseil, ces propriétaires auront une correspondance par «**courrier recommandé**», **avant la transmission à la MRC de Drummond** afin de les prévenir des procédures qui suivront, le cas échéant.

-Avis de motion – règlement de taxation pour l'année 2017 : Daniel Gaudet donne un avis de motion afin que soit présenté, pour l'adoption d'un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2017.

-Calendrier des séances du Conseil 2017 : Résolu unanimement que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des **séances ordinaires du Conseil Municipal pour 2017** qui se tiendront principalement le lundi et qui débuteront à 19h30 9 janvier (2^{ème} lundi); 6 février, 6 mars, 3 avril, 1^{er} mai, 5 juin, 3 juillet, 14 août (2^{ème} lundi), 5 septembre (mardi, lendemain du jour férié), 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre. **Les plénières auront lieu à 18.30 :** 5 janvier, 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 10 août, 28 août, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre. Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit une municipalité.

-Horaire bureau – Période des Fêtes : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 24 décembre 2016 au 5 janvier 2017 inclusivement, à l'exception du 30 décembre 2016.

-Taux 2017 – pour frais de représentation et de déplacements : Résolu de maintenir à 50 cents/kilomètre le taux de remboursement pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la municipalité. Également résolu de maintenir les remboursements des coûts réels jusqu'à concurrence de 20\$ pour les déjeuners, 30\$ pour les dîners et de 35\$ pour les soupers.

-Renouvellement publicité feuillet paroissial 2017 : Résolu de renouveler notre publicité municipale au feuillet paroissial au coût de \$70 en indiquant les modifications applicables.

-Église – Acquisition : M. François Bernard s'abstient de participer au traitement de cet item en raison d'un conflit d'intérêt possible. Résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Lucien accepte l'offre de la Fabrique Saint-Luc et acquiert l'église de Saint-Lucien, le terrain au bout du cimetière (excluant le cimetière de Saint-Lucien et son chemin d'accès) pour 1.00\$.

-Transferts budgétaires : Résolu unanimement d'approuver les transferts proposés afin d'équilibrer le budget selon les projets prévus d'ici la fin de l'année.

-Avis de motion – Sécurité, paix et ordre public : Ghislaine B. Lampron donne avis de motion pour l'adoption d'un règlement applicable par la SQ relatif à la « sécurité, paix et ordre public » avec dispense de lecture à son adoption.

-Entente incendie – St-Félix-de Kingsey : Résolu d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à finaliser les négociations et la signature de l'entente incendie 2017 avec la Municipalité de St-Félix-de-Kingsey pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

-Mise à jour « Première Ligne » : Résolu de mandater GPI pour la mise à jour du logiciel « Première Ligne » au coût de 1,445.00\$ plus taxes afin de permettre l'entrée des données correctement.

-Programme Réhabilitation du réseau routier local (décembre 2016 – travaux 2017/50%) : Résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Saint-Lucien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL. La directrice générale est désignée comme personne ressource.

-Demande CPTAQ – Richard Dubé : Résolu d'appuyer la demande de M. Richard Dubé auprès de la CPTAQ pour l'acquisition d'une partie du lot 5 454 683 d'une superficie de 525.7 mètres carrés afin d'y aménager son chemin d'accès.

-Entente Loisirs – Ville de Warwick : Résolu de renouveler, pour une dernière année, l'entente en loisirs avec la Ville de Warwick pour l'année 2017 au montant de 2,175.00\$. Également résolu unanimement de **transmettre une correspondance aux utilisateurs actuels des services auprès de Warwick**, qu'une entente de loisirs est en vigueur depuis 2016 avec la Ville de Drummondville, laquelle devrait demeurer la seule en force à compter de janvier 2018.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Sapins illuminés – budget : Résolu unanimement de bonifier le budget de 3,000\$ pour la Féerie de Noël, des montants commandités pour cet événement. Résolu unanimement d'autoriser l'illumination d'un sapin nous ayant été offert gratuitement et localisé à la mairie pour la Féerie de Noël hors du budget prévu pour cet événement.

Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

-Adoption du règlement 2016-076 – concernant la sécurité, la paix et l'ordre public : Adopté à l'unanimité.

-Avis de motion – règlement 2011-05 – modification 2 : Avis de motion est donné par M. François Bernard afin de coordonner les normes en prévention incendie entre les divers niveaux gouvernementaux.

Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

-Présentation et adoption du budget « année 2017 » : Monsieur le maire présente un budget équilibré ayant des recettes et des dépenses équilibrées de 2,517.422\$ pour l'année 2017. Résolu unanimement d'adopter le budget pour l'année financière 2017 tel que présenté.

-Présentation et adoption du programme triennal immobilisations : Résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations (2017-2018-2019).

-Présentation et adoption du règlement de taxation 2017 : Résolu unanimement que le Conseil Municipal de Saint-Lucien adopte le règlement 2016-075 intitulé « Taxation 2017 ».

Séance ordinaire du 9 janvier 2017

-Adhésion et congrès : a) **COMBEQ** : Résolu d'autoriser l'adhésion de M. Alain Turcotte auprès de la COMBEQ pour l'année 2017 au montant de 350\$ plus taxes; b) **ADMQ** : Résolu d'autoriser l'inscription de Mme Lynda Lalancette au congrès de l'ADMQ pour l'année 2017 au montant de 445\$ plus taxes.

-Adhésion annuelle – Québec Municipal : Résolu de renouveler notre adhésion à Québec Municipal 2017 au montant de 280\$ plus taxes.

-SOCAN : Résolu de renouveler notre licence annuelle 2017 auprès de la SOCAN au montant de 212.78\$.

-Services en Droit Municipal : Résolu d'utiliser les services professionnels en droit municipal de « Lavery » selon l'offre proposée donnant un accès téléphonique illimité pour toute question reliée à l'administration municipale (sans recherche législative, jurisprudence) et comprenant la vérification

légale des projets de procès-verbaux (sans vérification règlements ou contrats) pour une somme de 800\$ plus taxes et déboursés ainsi qu'une somme de 400\$ plus taxes et déboursés pour une rencontre avec le Conseil Municipal.

-Avocat : Résolu de poursuivre l'utilisation des services de Lavery Avocats pour le traitement de nos dossiers légaux selon l'offre déposée précédemment à l'exception des dossiers déjà en traitement avec notre avocat précédent.

-Formations – Directrice Générale et Adjointe Administrative : Résolu d'autoriser Lynda Lalancette et Line Bilodeau de suivre des formations en ligne et ainsi permettre de parfaire les connaissances selon leurs besoins et leur champ de compétence (coût d'environ 325\$ plus taxes/formation).

-Comités de travail : Résolu de nommer des comités de travail en désignant leurs membres : **Voirie** : François Bernard, Daine Bourgeois, Sylvie Lampron; **Sécurité incendie** : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, Daniel Gaudet; **Sécurité publique et urgence** : Ghislaine B. Lampron, Daniel Gaudet; **Aménagement et urbanisme** : Ensemble du Conseil; **Loisirs** : Ghislaine B. Lampron, Daniel Gaudet; **Culture** : Ghislaine B. Lampron, David Gauthier, François Bernard; **École (besoins fonctionnels)** : Ghislaine B. Lampron, David Gauthier; **Bâtiments** : François Bernard, Sylvie Lampron, Daniel Gaudet; **Environnement** : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, François Bernard; **Administration** : Sylvie Lampron, Ghislaine B. Lampron, Diane Bourgeois; **Journal P'tit Curieux** : François Bernard, Ghislaine B. Lampron; **Site Web** : François Bernard, David Gauthier; **Pont Gagnon** : François Bernard, Diane Bourgeois; **Planification stratégique** : Diane Bourgeois, François Bernard.

-Amplificateur de signal cellulaire : Résolu d'autoriser la direction à procéder à l'installation d'amplificateurs de signal cellulaire à ses deux immeubles.

-Résolution d'intérêt/suite des démarches « fibre optique » : Résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Lucien signifie à la MRC de Drummond son intérêt à la poursuite des prochaines étapes afin d'être en mesure de prendre une décision éclairée pour la mise en place possible de la fibre optique sur l'ensemble du territoire et signifie son intérêt à participer au dépôt dans le cadre des programmes de financement annoncés par les deux paliers de gouvernement, dans le respect de la date limite du 13 mars 2017.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Abat poussière (AP-35): Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour Abat Poussière (AP-35 = calcium + chlorure de magnésium) auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.

-Appel d'offre – Rapiéçage: Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour le rapiéçage sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.

-Appel d'offre – Marquage de chaussée: Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour le marquage de chaussée sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.

-Appel d'offre – Rechargement Routes: Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour les rechargements de routes prévus selon le budget annuel auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions.

-Programme d'amélioration réseau routier: Résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre député, Monsieur Sébastien Schneeberger afin de planifier les travaux suivants : recharge sur la Route Talbot de \$43,800.

-Lumières de rue (4): Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de nouvelles lumières de rue sur la rue DeChantal (2), entrées des domaines du Rêve et Carré Beauchesne, lesquelles ont été choisies pour sécuriser notre réseau routier.

-Nivelage - Coût horaire 2017: Résolu d'autoriser l'inspecteur à obtenir les coûts horaires pour effectuer le nivelage de notre réseau routier pour l'année 2017 auprès d'un minimum de deux entrepreneurs.

-Balayage de rues: Résolu d'autoriser l'inspecteur à obtenir les coûts horaires 2017 pour effectuer le balayage de rues auprès d'un minimum de deux entrepreneurs.

-Corrections Route des Rivières (respectant les normes): Résolu d'adresser une demande de **compensation auprès de Sintra Inc** soit d'abolir la facturation pour le surplus de pierre pour un enrochement adéquat, soit pour une somme de

1,054.40\$ plus taxes; **WSP Canada Inc:** Résolu d'adresser une demande de **compensation auprès de WSP Canada Inc** d'une somme de 1,675.76\$ représentant 50% des coûts pour la surveillance des travaux pour le ponceau ainsi que pour la réfection d'une partie de la Route des Rivières.

-Avis de motion pour Modification au règlement de zonage (C-5): Ghislaine B. Lampron donne avis de motion.

-Jeudis en chansons: Résolu d'adhérer à l'événement pour l'année 2017 et d'autoriser la direction à présenter notre candidature.

-Budget Féerie de Noël: Résolu d'augmenter le budget 2017 du résiduel budgétaire de cet événement représentant le budget inutilisé de l'an 2016.

-Fond de ruralité – Projet Parc Domaine Lemire: Résolu d'autoriser la direction à présenter un projet au Fonds de la Ruralité pour la réalisation d'un parc au Domaine Lemire dont l'engagement financier municipal sera d'un maximum de 30,000\$.

-Remerciements Féerie de Noël 2016: Résolu de remercier le Comité Organisateur pour la première édition de la Féerie de Noël de Saint-Lucien. Leur ardeur a contribué à la réussite de cet événement rassembleur en impliquant les commerçants et les entrepreneurs d'ici ainsi que plusieurs généreux commanditaires afin de permettre des surprises supplémentaires durant la soirée du 16 décembre dernier. Nous tenons également à souligner la participation de la population et de tous les intervenants qui ont participer à la décoration des sapins et aussi aux bénévoles qui ont fait de cette soirée un événement mémorable.

-Information entente incendie: Un éclaircissement de termes a permis la signature de l'entente avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

-Information Plan de Communication: Une rencontre à la fin janvier est prévue pour poursuivre ce dossier et un rappel concernant les argents attribués pour ce dossier a été donné.

Séance ordinaire du 6 février 2017

-Batteries de sécurité (2): Afin de protéger l'équipement informatique, il est résolu d'autoriser l'acquisition de deux batteries de sécurité au coût approximatif de 480.00\$ plus taxes.

-Souper du maire (7 février 2017): Résolu l'inscription de 3 participants au souper du Maire 2017 de Drummondville.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

-Nomination au titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Résolu de nommer Mme Line Bilodeau à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe et ce de fait de l'autoriser, en l'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, comme signataire des chèques et effets bancaires émis pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien (probation de six mois).

-Octroi – Marquage de chaussée : Résolu d'octroyer à Lignes Maska le marquage de chaussée pour l'année 2017 au coût de 0.203\$/mètre linéaire marqué (ligne latérale et centrale) et 27.59//ligne d'arrêt (taxes incluses). Le tout selon l'offre déposée et sous la supervision de l'inspecteur.

-Octroi – Nivelage – Coût horaire 2017 : Résolu d'octroyer à J-Noël Francoeur Inc le niveling pour l'année 2017 au coût de 123\$/heure plus taxes.

-Octroi – Balayage de rues 2017 : Résolu d'octroyer à Mini-Excavation MB le balayage de notre réseau routier pour l'année 2017 au coût de 92\$/heure plus taxes. Le tout selon l'offre déposée et sous la supervision de l'inspecteur.

-Octroi – Fauchage 2017-2018 : Résolu d'octroyer à Les Entreprises Alain Bélanger et Fils Inc le fauchage sur notre territoire pour l'an 2017 au même taux (75\$/heure à disque – 85\$/heure télescopique plus taxes) et pour l'an 2018 avec une hausse de 2\$/heure (77\$/heure – 87\$/heure plus taxes). Le tout selon l'offre déposée et sous la supervision de l'inspecteur.

-Appel d'offre – Changement de ponceaux : Résolu d'autoriser l'inspecteur à procéder à des appels d'offre pour le changement de ponceaux auprès d'un minimum de deux entrepreneurs.

-Programme d'aide – Entretien réseau routier local – Reddition de comptes : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

-Corrections – Route des Rivières (respectant les normes) : Considérant la réponse de Sintra Inc mentionnant que les travaux d'enrochement sont facturés à la tonne et que la Municipalité a été facturée pour la quantité livrée d'une part et que le joint de pavage du raccordement respecte les critères de conformité d'autre part, résolu de payer la facture de Sintra pour les travaux de la Route des Rivières.

-ARPE-Québec « Collecte de produits électroniques » (6 mai en même temps que le bazar de l'école/2016 : 152.46\$) : Résolu d'autoriser la direction à conclure une entente avec AREPE-Québec afin de planifier une collecte des produits électroniques lors de la tenu du bazar de l'école primaire.

-Adoption – Premier Projet de Règlement 2016-072 – Modification règlement de zonage (Zone C-5) : Résolu d'adopter le premier projet de règlement 2016-072.

-Demande des loisirs (ordinateur-photocopieur) : Résolu de répondre à leur demande soit de céder à l'OTJ de St-Lucien un ancien ordinateur ainsi que l'ancien photocopieur de la municipalité.

-Démission de la directrice générale et secrétaire-trésorière : Résolu d'autoriser Monsieur le Maire de conclure avec Mme Lynda Lalancette une entente prévoyant les modalités de départ.

-Hommage SSJBCQ : La SSJBCQ rend hommage à la Municipalité de Saint-Lucien par la voie de sa présidente, Mme Diane Bourgeois.



**Assemblée annuelle
Caisse populaire Desjardins de
l'Est de Drummond**

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle qui aura lieu :

Date : Le mardi 11 avril 2017

Heure : 19 h 30

Endroit : Salle la Flèche d'Or, 4912 Principale, Saint-Cyrille-de-Wendover

FADOQ SAINT-LUCIEN



Le Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien est en bonne santé. Notre activité de baseball-poches du mercredi à 14h est de plus en plus populaire, ainsi que nos soirées de danse tous les 4^e samedi du mois avec le Duo Clip composé de Lise Poirier et de Claude Labonté.

Nous avons célébré la nouvelle année 2016 comme par les années passées lors de notre souper et soirée des fêtes le 10 décembre et nous avons souligné la St-Valentin à la Casa du spaghetti. Nous étions 42. Nous aurons dimanche le 19 mars à 13h30 au centre communautaire notre Bingo de financement annuel. Nous comptons sur votre participation.

La date de la sortie à la cabane à sucre n'est pas encore arrêtée. Nous voulons essayer une nouvelle formule. Surveillez nos communiqués.

Notre assemblée générale se tiendra jeudi le 4 mai à 19h au centre communautaire et nous clôturerons la saison par un dîner au mois de mai, pour souligner la fête des mères et des pères (l'endroit reste à préciser). Vous êtes toujours les bienvenus à toutes nos activités.

Le Jam de St-Lucien, un groupe de musiciens, se réunit tous les 15 jours, le jeudi, sous la responsabilité de Michel Francoeur, au centre communautaire à 19h. C'est ouvert à tous.

Puis voici la programmation des prochaines téléconférences interactives sur différents sujets au centre communautaire. Le 7 mars sur la maladie d'Alzheimer à 13h30 et le 6 avril sur le pardon c'est bienfaisant à 10h.

MISSION__ Le Réseau FADOQ rassemble et représente les personnes de 50 ans et plus dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Le Réseau défend et fait la promotion de leurs droits, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, services et activités.

VISION__ Être le leader au Québec, au Canada et une référence à l'international pour une évolution positive du vieillissement actif et de qualité.

NOS VALEURS__ Solidarité - Respect - Coopération - Intégrité - Engagement - Équité - Plaisir

Gilles Bouchard, président

VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE 2017

DATE	CÉLÉBRATION	LIEU ET HEURE
Dim. 9 avril	Célébration communautaire du sacrement du pardon avec absolution collective	église Saint-Cyrille 19h
Lundi 10 avril	Concert sacré avec l'ensemble Kantazen	Sacristie de l'église Saint-Félix 19h30
Mercredi 12 avril	Messe chrismale	Cathédrale, Nicolet 19h30
Jeudi 13 avril	Jeudi saint : messe en mémoire de la Cène du Seigneur (avec chorale Saint-Luc) (suivie d'un temps d'adoration pour ceux et celles qui le désireront)	église Saint-Félix 19h30
Ven. 14 avril	Vendredi saint : célébration de la Passion du Seigneur*	église Saint-Lucien 15h
Sam. 15 avril	Veillée pascale (avec chorale Saint-Luc et participation des jeunes)	église St-Cyrille 20h
Dim. 16 avril	Dimanche de la Résurrection	Aux heures habituelles des dimanches d'avril, soit : église St-Cyrille 9h15 église St-Félix 11h

* Après la célébration du Vendredi-saint, le curé sera disponible pour les personnes qui voudraient vivre le sacrement du pardon dans sa forme individuelle. À noter qu'il est possible en tout temps de vivre ce sacrement en prenant rendez-vous avec le curé au 819-397-2344.

« SE FAIRE BAPTISER » À L'ÂGE ADULTE, EST-CE POSSIBLE?

Bien sûr que oui! On appelle « catéchuménat » la démarche qui y conduit. Il s'agit d'une initiation à la vie chrétienne progressive dont la pédagogie s'adresse à des adultes (17 ans et plus). Autrement dit, vous ne serez pas avec un groupe d'enfants. L'adulte intéressé peut cheminer à son rythme, avec un accompagnement personnalisé, et toujours dans le plus grand respect de sa liberté. Vers la fin de la démarche catéchuménale, normalement à Pâques, les adultes ainsi préparés sont baptisés, confirmés et font leur première communion dans la même célébration. La durée de la démarche est variable d'une personne à l'autre mais elle s'étend en moyenne sur une année et demie. Vous seriez intéressé-e à tenter cette belle expérience, ou vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à communiquer avec moi : 819-397-2344 ou st-luc@hotmail.ca. J'ai moi-même travaillé onze dans ce domaine pour le diocèse de Nicolet. Je suis donc en mesure et je serai heureux de répondre à vos questions. Robert, curé

VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

CONFIRMATION DES ADULTES (17 ANS ET PLUS)

Vous êtes baptisé-e mais pas confirmé-e et vous avez le projet de vous marier à l'église? Ou encore, on compte sur vous pour être parrain ou marraine d'un enfant? Ou, tout simplement, vous désirez faire un bout de chemin dans votre foi? Une célébration de la confirmation pour les adultes aura lieu à la fin de novembre ou au début de décembre. Un temps de préparation et de cheminement est toutefois nécessaire à cet événement de foi... La démarche commencera en avril. Il est donc temps de vous manifester. Renseignements et inscription : contacter Robert au 819-397-2344.

AUMÔNES DU CARÊME

Les aumônes du Carême sont des dons faits par les paroissiens et paroissiennes à l'occasion du Carême pour le financement de leur église et de sa pastorale. Vous trouverez à cet effet des enveloppes dans les bancs à l'église de St-Lucien lors des messes dominicales. Pour reçu fiscal, le mentionner et inscrire vos coordonnées sur l'enveloppe. Merci à l'avance pour votre contribution.

PRÉCISIONS QUANT À L'ARGENT RECUEILLI PAR LA FABRIQUE SAINT-LUC

En raison de questions qui lui sont posées parfois, la Fabrique tient à rappeler que l'argent recueilli par une communauté demeure dans cette communauté. Par souci d'équité, la Fabrique tient une comptabilité à 4 colonnes, soit une par communauté. Seuls les services communs, par exemple les rémunérations du prêtre et de la collaboratrice pastorale, sont défrayés par les quatre communautés, et ils le sont au prorata de chaque population, ce qui est avantageux pour chacune. Cependant, toujours au nom de l'équité, chaque communauté doit démontrer sa capacité à faire vivre son église et à assumer ses dépenses courantes, ceci afin de ne pas pénaliser les autres communautés.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE LA FABRIQUE

Ces documents sont actuellement affichés dans chacune des 4 églises de la paroisse Saint-Luc. Ils sont à consulter sur place. Pour de plus amples informations, vous pouvez également questionner les marguilliers qui vous représentent, soit François Bernard ou Gilles Bouchard.

ESPACES PUBLICITAIRES DISPONIBLES DANS LE FEUILLET PAROISSIAL

Quatre espaces publicitaires sont actuellement disponibles dans le feuillet paroissial de St-Lucien. Le feuillet est tiré à 50 exemplaires par semaine et il est disponible à l'église lors de la messe dominicale ainsi qu'au Dépanneur St-Lucien. Le coût d'un espace est de 35\$ par année. Votre annonce vous permet de donner de la visibilité à votre entreprise au sein de la communauté en même temps qu'elle soutient l'église et sa pastorale. Intéressé-e? Veuillez vous adresser à Gilles Bouchard, marguillier, au 397-2893.

LE FEUILLET PAROISSIAL EN LIGNE

Pour connaître l'horaire des célébrations, ainsi que les nouvelles de la communauté chrétienne de St-Lucien et des autres communautés de la paroisse Saint-Luc, il est possible d'accéder au Feuillet paroissial à cette adresse : www.journalstcyrille.com. Sur la page d'accueil, vous cliquez ensuite sur l'icône Feuillet paroissial.

Robert Richard, curé

ÉCOLE 2 RIVIÈRES

Il me fait plaisir de vous présenter quelques activités et projets de notre école.

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Notre campagne de financement de la Compagnie Poivre des îles a rapporté un profit de 2107 \$. Un beau merci à tous les parents et élèves qui se sont impliqués dans cette campagne. Cette somme permettra de renouveler une partie de notre laboratoire informatique.

NOTRE BAZAR PRINTANIER SE TIENDRA LE SAMEDI 6 MAI DE 8 h à 14 h.

Votre collaboration est très appréciée et importante pour nos élèves!

Casse-croûte sur place

Chers citoyens, si vous voulez nous encourager en nous donnant des articles pour la vente, vous pourrez nous les apporter au centre communautaire le vendredi 5 mai entre 15 h 30 et 19 h. Nous vous rappelons que les articles doivent être propres et en bon état. Veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école au 819-850-1612 poste 0 pour plus de détails. Suggestions d'articles : articles décoratifs, films DVD ou cassette, musique, livres, articles de bébé, jouets, jeux de société, articles de cuisine, outils, petits meubles, articles de sports, etc... **Nous remercions Monsieur Normand Francoeur pour sa générosité à nous fournir de belles plantes pour la vente depuis notre tout premier bazar. Un beau merci au comité des Loisirs qui tient le casse-croûte et remet les profits à l'école. Merci également à la SSJB Saint-Lucien qui, pour une 2^e année, tiendra la table : Les bouquinistes de Saint-Lucien dont les profits seront partagés entre l'école et la Fondation Raymond Beaudet. Un GRAND merci à vous tous qui collaborez avec nous en apportant des articles et en nous encourageant par votre visite la journée du bazar.** Les profits générés par notre bazar printanier sont réservés pour l'achat de matériel sportif ou éducatif, selon les besoins manifestés et la décision des membres du conseil d'établissement.

MAI, MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE :

Le 6 mai, venez courir, marcher, jogger!

Cette année, nous tiendrons une nouvelle activité en même temps que notre BAZAR le 6 mai.

Vous aimez marcher, courir, jogger? Que ce soit pour vous mettre en forme, vous préparer à la course deschênes-toi ou simplement nous encourager, joignez-vous à nous et, par la même occasion, amasser des cubes énergie avec les élèves. Nous lançons cette activité qui sera organisée par notre spécialiste en éducation physique ainsi que deux enseignantes de l'école. PLUS DE DÉTAILS À VENIR EN AVRIL.

ACTIVITÉS ET ATELIERS

Nous tenons à remercier grandement notre belle équipe de parents de l'O.P.P. ainsi que les parents bénévoles qui se sont impliqués dans diverses activités et sorties. Les élèves ont participé à une sortie à la Courvalloise ainsi qu'à une activité Carnaval à l'école. Une exposition de châteaux fabriqués par les élèves de maternelle a eu lieu le 21 février au centre communautaire. Grâce à de nouvelles mesures gouvernementales pour les saines habitudes de vie, nos élèves vivront de très belles activités dans les prochains mois. Ainsi, en mai, une sortie à Parkour Wickam qui offre d'intéressants plateaux de jeux, une activité tag à l'arc à l'école pour les élèves de 2^e à 6^e année et un atelier Wushu et Karaté pour les plus petits. Ils vivront également le 3 avril une activité très spéciale à l'école du Cirque de Québec.

D'autres mesures du Ministère ont également permis d'offrir des services additionnels en orthophonie, lecture et écriture pour les élèves de maternelle, 1^{re} et 2^e année. En mai, des animateurs de « Les mots s'animent » présenteront un atelier sur mesure pour accrocher les jeunes à la lecture et leur donner la piqûre. La mission : promouvoir la lecture et donner vie aux mots pour insuffler le goût de la lecture et ainsi, prévenir le décrochage scolaire!

INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE – MATERNELLE ET PARENFANT

Il est encore possible d'inscrire votre enfant au préscolaire pour la prochaine année scolaire. Vous devez apporter le certificat de naissance et remplir les formulaires d'inscription. La secrétaire est présente à l'école les mardis et jeudis de 8 h à 15 h 30 ainsi que les vendredis p.m. de 13 h à 15 h 30.

Lucie Houle, secrétaire



Votre Société Saint-Jean-Baptiste locale , un incontournable !

Elle est bien vivante notre section locale de la Société Saint-Jean -Baptiste...Depuis 1953, elle est présente dans notre municipalité: ses administrateurs s'impliquent dans les activités et offrent leur soutien aux projets de notre communauté. Au fil des ans, ils ont contribué à la promotion de notre culture et de notre identité québécoise : pensons à ces activités mises de l'avant lors de la fête nationale (rassemblements, pavoisements...) , à ces concours pour valoriser notre langue française par l'utilisation de « l'expression juste » ou encore « des termes corrects »... , pensons à nos Fermières qui permettent de sauvegarder le patrimoine québécois via leurs magnifiques travaux à l'aiguille, au crochet ou au métier , à nos artistes qui ont accepté de venir exposer lors de notre fête nationale, à ces bénévoles qui ont partagé notre culture par la vente de livres à des prix dérisoires, ont accumulé des sommes remises à la Fondation Raymond Beaudet laquelle à son tour, a permis à la petite bibliothèque de notre école de pouvoir s'enrichir de livres destinés à nos enfants, pensons aux « Jeudis en chansons». Lors de notre dernière AGA, nous avons pu remercier ceux et celles qui ont contribué à garder notre Société Saint-Jean-Baptiste section locale bien en forme.

Ces dernières années, les bénévoles étant rares, nous avons cru qu'elle se mourait. Mais....

Voilà que des audacieux, des courageux, des bénévoles avec des idées plein la tête ont décidé de s'impliquer, de s'engager à promouvoir la langue française et l'histoire du Québec (en ces temps où nous en avons grandement besoin) , à soutenir les arts et la culture, continuer à sauvegarder le patrimoine québécois, protéger notre environnement, favoriser l'épanouissement de notre culture québécoise et participer à l'engagement communautaire. Un nouveau conseil d'administration formé de André Bérubé président, Rachel D'Astous vice-présidente, Caroline Larochelle secrétaire, Eugène Dorval trésorier, Jean Sambam et Diane Bourgeois administrateurs est à votre disposition...

Félicitations et Bon Mandat !

Autres nouvelles de votre Société Saint-Jean-Baptiste

Un des nôtres honoré

Le luciennois **Jean-Pierre April** , auteur , à qui nous devons l'anthologie « Contes, légendes et récits du Centre-du-Québec» ainsi que le recueil« Méchantes menteries et vérités vraies » est le premier récipiendaire du nouveau prix « Contes et légendes de la SSJBCQ » lequel vise à encourager et soutenir la préservation d'un riche volet de notre culture québécoise . Les réalisations de Monsieur April sont originales de par tout le travail de recherches, le langage châtié , le respect des québécismes, des expressions colorées de notre patrimoine oral qu'il a su conserver pour la transformation de l'oral à l'écrit de nos contes locaux. Toutes nos félicitations !

Une campagne de fierté

Dans le cadre de la Campagne de fierté du drapeau québécois, la municipalité de Saint-Lucien s'est vu remettre un certificat honorifique de la part de la SSJBCQ puisqu'elle arbore fièrement, devant la mairie, un drapeau en bon état. C'est la présidente sortante de la SSJB locale , Madame Bourgeois, qui a remis le certificat.

La campagne de fierté du drapeau québécois s'adresse aussi à tous les citoyens de Saint-Lucien. Votre mât arbore un drapeau en bon état ... Appelez nous : nous irons vous porter votre certificat. Votre drapeau est effiloché, abîmé ... Vous pouvez vous en procurer un à la SSJBCQ ou appelez nous , nous irons vous en porter un au coût de 25\$ et vous remettre votre certificat.

N.B. Les drapeaux de la SSJBCQ sont de qualité, faits au Québec et durent longtemps...

CERCLE DES FERMIÈRES

Bonjour à vous tous,

Depuis le début de l'année 2017, il y a eu beaucoup de neige. Vous en avez sûrement profité pour jouer dehors avec les enfants.

Plusieurs d'entre nous avons plutôt cherché de nouveaux modèles à tricoter ou à crocheter pour vous tenir au chaud. Tuques, foulards, bas et pantoufles sont devenus nos jeux préférés.

Aussi. Plusieurs métiers ont été remontés avec de nouveaux patrons et de nouvelles couleurs par Mme. Annette Houde, responsable de l'artisanat. Plusieurs Fermières ont participé à cet apprentissage transmis de génération en génération. C'est une expérience enrichissante et valorisante qui fait partie de nos valeurs et de nos traditions.

Le 8 mars dernier fut la journée internationale de la femme et c'était aussi la réunion mensuelle des êtes toutes invitées à nous y joindre et à rencontrer plusieurs nouvelles membres.

Nos ateliers sont les mardis de 9h à 16h au sous-sol de la salle Communautaire. Le 21 mars est la journée du printemps et les Fermières seront à Daveluyville pour participer à un encan avec des articles fabriqués à la main. C'est une journée très spéciale de rencontres, de partages et d'échanges avec d'autres cercles de Fermières de la région.

Le temps des sucres est là, profitez-en à plein pour vous sucrer le bec.

Joyeuses Pâques et à la prochaine

Francine Leroux, Au nom des Fermières de Saint-Lucien

Bonjour à vous !



LOISIRS OTJ SAINT-LUCIEN

Bonjour à vous tous! Le printemps arrive à grand pas et pour fêter ça, nous vous avons concocté une belle liste de cours et d'activités.

Le cardio-tonus : est offert en format d'une ou deux fois semaine; soit le lundi et/ou mercredi de 18h30 à 19h30. Un cours d'essai vous est offert gratuitement le 5 avril afin de lancer la nouvelle session. Il est possible de commencer dès maintenant avec l'achat de cours à l'unité au coût de 5\$. Voici les forfaits disponibles à partir du 5 avril : 11 cours à 50\$ ou 22 cours à 90\$.



Loisirs St-Lucien

Le Faux-Vitrail : est de retour! **2 niveaux vous sont maintenant offerts.** Un cours débutant dès le lundi 10 avril et un cours intermédiaire à partir du mercredi 5 avril. Les 6 cours au coût de 120\$ se donneront dans la salle de l'école des 2 Rivières, de 19h à 21h. **L'achat de matériel (à vos frais) est nécessaire.**

Danse pour enfant : Une belle nouveauté ce printemps pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans. Dès le 1^{er} Avril, plusieurs chorégraphies leurs seront apprises et un spectacle de fin de session sera offert aux parents. Les cours sont donnés dans la salle Desjardins du centre communautaire, les samedis de 8h45 à 9h45. Inscription lors du premier cours seulement et il s'agit de 7 samedis pour 70\$ par enfants.

Mise à part les cours, d'autres belles activités, vous sont proposés :

Soirées de danse country : Les 17 mars, 7 avril, 12 mai et 9 juin. Ouvert à tous, 5\$ le prix d'entrée. Si vous aimez bouger, danser, taper du pied ou bien juste passer du bon temps, amenez famille et amis et profitez de notre service de bar et grignotines ainsi que du vestiaire gratuit.

Danse libre : Les 24 mars, 21 avril et 19 mai. Ouvert à tous de 20h à 22h, au coût de 5\$. Laisser la musique vous envahir et bouger au rythme des styles musicaux divers afin de se remplir d'énergie et de se débarrasser de tout le stress accumulé. Exprimez-vous en mouvements et libérez les tensions qui permettent d'harmoniser son âme, son corps et son esprit. Les soirées débutent avec quelques exercices de respiration, de visualisation, d'enracinement, de mouvements rappelant les éléments naturels, animaliers et de la vie quotidienne. Ces exercices sont très importants afin de bien entrer en contact avec son énergie vitale. Le reste de la soirée n'est plus dirigé laissant place alors à votre créativité. Venez remplir l'espace de la salle Desjardins du centre communautaire.

Tournoi de chasse printanière : Chasseurs et chasseuses vous êtes invités à participer à notre premier tournoi de chasse printanière. Il s'agit ici, de chasse à la marmotte et au dindon. Des prix pour chaque catégorie ainsi que des prix de présences seront remis. Suivra un méchoui et une soirée tout en danse et musique. Les inscriptions pour le tournoi seront possibles sous peu au coût de 10\$ et les billets pour le méchoui au coût de 5\$ pour les 5 à 11 ans et de 25\$ pour les 12 ans et plus (places limitées) Un rabais de 5\$ sera applicable sur un billet de méchoui avec toute inscription au tournoi.

Défi santé : Les 6, 13, 20 et 27 mai, aura lieu de petites activités extérieures sous le thème de la santé. Plus de détails vous seront communiqués en temps et lieu.

AGA : Le 27 Mai, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale annuelle. Nous aimerions mieux vous connaître afin de mieux répondre à vos besoins. Nous parlerons du bilan de l'année 2016. Pour arriver à faire autant d'activités dans une année, les membres du comité y jouent un rôle important. Joignez-vous à nous pour faire de St-Lucien, un village qui bouge et qui offre des activités et des événements de qualités. Nous avons besoin de vous! L'heure de l'assemblée vous sera communiquée ultérieurement.

Pour toute information sur les cours à venir, les activités et autres :

Tel : 819-397-4259

Par courriel : loisirsotjstlucien@gmail.com

Sur Facebook @otjstlucien

Les cours de danse country rock : se poursuivent tous les mardis de 19h à 20h au coût de 10\$ l'unité ou selon le mois : 32\$ pour avril, 40\$ pour mai et 24\$ pour juin. Nul besoin de bottes ou de chapeau, seulement vos 2 pieds sont requis pour danser. Ce sont des danses en simple et une danse par cours est apprise et une révision des autres, à l'occasion.

Le Faux-Vitrail : est de retour! **2 niveaux vous sont maintenant offerts.** Un cours débutant dès le lundi 10 avril et un cours intermédiaire à partir du mercredi 5 avril. Les 6 cours au coût de 120\$ se donneront dans la salle de l'école des 2 Rivières, de 19h à 21h. **L'achat de matériel (à vos frais) est nécessaire.**

Danse pour enfant : Une belle nouveauté ce printemps pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans. Dès le 1^{er} Avril, plusieurs chorégraphies leurs seront apprises et un spectacle de fin de session sera offert aux parents. Les cours sont donnés dans la salle Desjardins du centre communautaire, les samedis de 8h45 à 9h45. Inscription lors du premier cours seulement et il s'agit de 7 samedis pour 70\$ par enfants.

Mise à part les cours, d'autres belles activités, vous sont proposés :

Soirées de danse country : Les 17 mars, 7 avril, 12 mai et 9 juin. Ouvert à tous, 5\$ le prix d'entrée. Si vous aimez bouger, danser, taper du pied ou bien juste passer du bon temps, amenez famille et amis et profitez de notre service de bar et grignotines ainsi que du vestiaire gratuit.

Danse libre : Les 24 mars, 21 avril et 19 mai. Ouvert à tous de 20h à 22h, au coût de 5\$. Laisser la musique vous envahir et bouger au rythme des styles musicaux divers afin de se remplir d'énergie et de se débarrasser de tout le stress accumulé. Exprimez-vous en mouvements et libérez les tensions qui permettent d'harmoniser son âme, son corps et son esprit. Les soirées débutent avec quelques exercices de respiration, de visualisation, d'enracinement, de mouvements rappelant les éléments naturels, animaliers et de la vie quotidienne. Ces exercices sont très importants afin de bien entrer en contact avec son énergie vitale. Le reste de la soirée n'est plus dirigé laissant place alors à votre créativité. Venez remplir l'espace de la salle Desjardins du centre communautaire.

Tournoi de chasse printanière : Chasseurs et chasseuses vous êtes invités à participer à notre premier tournoi de chasse printanière. Il s'agit ici, de chasse à la marmotte et au dindon. Des prix pour chaque catégorie ainsi que des prix de présences seront remis. Suivra un méchoui et une soirée tout en danse et musique. Les inscriptions pour le tournoi seront possibles sous peu au coût de 10\$ et les billets pour le méchoui au coût de 5\$ pour les 5 à 11 ans et de 25\$ pour les 12 ans et plus (places limitées) Un rabais de 5\$ sera applicable sur un billet de méchoui avec toute inscription au tournoi.

Défi santé : Les 6, 13, 20 et 27 mai, aura lieu de petites activités extérieures sous le thème de la santé. Plus de détails vous seront communiqués en temps et lieu.

AGA : Le 27 Mai, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale annuelle. Nous aimerions mieux vous connaître afin de mieux répondre à vos besoins. Nous parlerons du bilan de l'année 2016. Pour arriver à faire autant d'activités dans une année, les membres du comité y jouent un rôle important. Joignez-vous à nous pour faire de St-Lucien, un village qui bouge et qui offre des activités et des événements de qualités. Nous avons besoin de vous! L'heure de l'assemblée vous sera communiquée ultérieurement.

Pour toute information sur les cours à venir, les activités et autres :

Tel : 819-397-4259

Par courriel : loisirsotjstlucien@gmail.com

Sur Facebook @otjstlucien

L'équipe des Loisirs OTJ Saint-Lucien